

Évaluation des Projets d'apprentissage accru en milieu de travail

FAITS SAILLANTS

Introduction

La Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats du ministère l'Éducation a réalisé l'évaluation des Projets d'apprentissage accru en milieu de travail (PAAMT). Le déploiement des PAAMT par le Ministère avait comme objectif de soutenir financièrement les organismes scolaires qui souhaitaient bonifier leur offre en formation professionnelle avec un programme en apprentissage accru en milieu de travail.

Méthodologie

L'analyse de la documentation ministérielle relative aux PAAMT, mais aussi plus généralement à l'alternance travail-études, a permis d'établir un portrait de l'intervention gouvernementale en ce domaine.

Quatre questionnaires ont été élaborés pour ensuite être déployés à partir de la plate-forme ministérielle CollecteInfo, et ce, afin de rejoindre :

- le personnel des centres de formation professionnelle impliqué dans les PAAMT;
- le personnel des centres de formation professionnelle non impliqué dans les PAAMT;
- le personnel des entreprises impliqué dans les PAAMT;
- les élèves ayant participé aux PAAMT.

Résultats

L'apprentissage accru en milieu de travail apparaît pertinent aux yeux de la plupart des gens du milieu. Cette formule leur apparaît appropriée dans la mesure où certaines conditions de mise en œuvre sont respectées et que les entreprises comprennent et acceptent de faire évoluer leur rôle en conséquence.

Toutefois, cette formule n'est pas nécessairement adaptée pour tous les élèves. Ceux ayant davantage de difficultés d'apprentissage, qui ont besoin d'un encadrement plus serré ou dont la confiance en soi est plus fragile, seront probablement mieux servis dans un programme plus traditionnel.

L'effet d'attraction des PAAMT pour les élèves est avant tout lié à la possibilité de passer rapidement plus de temps en milieu de travail et surtout à l'aspect financier qui y est associé. À cet égard, les élèves sondés dans le cadre de cette évaluation ont en quelque sorte corroboré la perception du personnel des CFP. Ainsi, la majorité des élèves ayant répondu au sondage ont affirmé qu'ils ne seraient pas, ou probablement pas, inscrits à un autre programme qui n'aurait pas eu cette caractéristique.

La mise en place d'un programme selon une formule d'apprentissage accru en milieu de travail est exigeante pour le personnel enseignant des CFP, et ce dès l'étape de l'élaboration d'ententes avec les entreprises jusqu'à l'adaptation du matériel pédagogique et évidemment l'accompagnement des élèves et des superviseurs en entreprise. À la tâche traditionnelle de l'enseignant s'ajoute souvent l'aspect de faire accepter à l'entreprise au moins une partie de la culture ou de la mission qui anime les CFP. Cette constatation implique sa prise en compte par les CFP, notamment dans l'aménagement du temps de travail du personnel enseignant.

Conclusion

Si cette formule d'apprentissage devait être pérennisée, ce serait sans doute bien reçu sur le terrain comme les résultats de cette évaluation le laissent entrevoir. Toutefois, elle aurait avantage à être accompagnée d'une sorte de cadre de référence qui préciserait les objectifs et les types de clientèles visées, mais aussi celles qui seraient moins susceptibles de réussir dans ce contexte d'apprentissage.

